

Réf: Dossier N° 149233

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DOGUIE SERVICES DISTRIBUTIONS »

Siège social Oumé, Tonla, BOKEDA S/P DE TONLA, Lot N/D, Ilot N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 19/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOGUIE SERVICES DISTRIBUTIONS »

Objet : DEPOT DE BOISSONS & DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Oumé, Tonla, BOKEDA S/P DE TONLA, Lot N/D, Ilot N/D

Dirigeant(s) : M DOGUIE GAHI ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-OUM-2022-B-1708 du 24/10/2022 au Tribunal
du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTA/RC/2022 du 24/10/2022

